

390

Et je pense que si la Ville veut vraiment faire des logements sociaux, il y a d'autres projets qu'elle pourrait faire à mon avis.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

395

Mme CHRISTELLE BOIVIN :

Merci.

400

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Madame Boivin. Ça va tout le monde? On va poursuivre avec madame Murielle Sauvé et madame Chantelle L'Heureux pour le R.I.L.

405

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Bonsoir! Mon nom est Murielle Sauvé.

410

Mme CHANTELLE L'HEUREUX :

Et Chantelle L'Heureux.

415

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Nous travaillons au R.I.L., au Regroupement Information Logement. Rapidement, nous allons présenter notre organisme, le R.I.L., la situation du logement à Pointe-Saint-Charles, notre démarche sur le projet 2175 Saint-Patrick et finalement, nos recommandations.

420 Le Regroupement Information Logement, c'est un comité logement de Pointe-Saint-Charles, c'est un organisme sans but lucratif. On existe depuis 35 ans et ça suscite la prise en charge des citoyens et citoyennes du quartier et ses conditions de vie-logement. Notre organisme travaille à la promotion du logement social et communautaire en oeuvrant activement à maintenir et développer le parc d'habitation communautaire du quartier.

425 Aujourd'hui, le R.I.L. préconise quatre axes d'activité. Le projet Saint-Charles, c'est un regroupement de requérants/requérantes du quartier en attente de logement social. On est aussi un comité logement à la défense des droits des locataires qui offre un service d'écoute et référence et on fait la promotion du développement du logement communautaire et aussi, on fait des luttes sociales avec les gens du quartier pour divers facteurs pour influencer leur qualité de vie aussi.

430 Nous participons aussi à plusieurs tables de concertation, la table d'Action-Gardien, le conseil d'administration de Bâtir son quartier et aussi au FRAPRU, on va à l'occasion au FRAPRU aussi, on est membre du FRAPRU et aussi on travaille avec Action-Gardien sur le comité de territoire et comité de travail sur l'habitation.

Mme CHANTELLE L'HEUREUX :

440 Parfait. Moi, je vais parler rapidement sur la situation du logement à Pointe-Saint-Charles. Donc une des caractéristiques importantes du quartier, c'est la part du logement communautaire dans le parc résidentiel. Donc historiquement, cette part-là est de 40 %. Vous avez parlé de la gentrification tantôt. En 2013, le R.I.L. et Action-Gardien ont fait une étude sur le logement à Pointe-Saint-Charles. En effet, cette étude est déjà sur le site de l'OCPM et on peut dégager plusieurs tendances. On va en évoquer trois importantes ici aujourd'hui.

445 Donc premièrement, il y a une perte de logement locatif. Deuxièmement, il y a une décroissance de la part de logement communautaire.

450 Donc encore une fois, historiquement, c'était à 40 %; en 2010, c'était à 34 %. Et troisièmement, il y a une croissance des loyers. Une petite statistique pour vous : entre 2001 et 2011, le loyer moyen d'un 4 1/2 a augmenté de 61 % dans l'arrondissement. Donc ces tendances démontrent une gentrification du quartier.

455 Pour contrer cette gentrification, la position du R.I.L. est de construire du logement communautaire. Pour atteindre ceci, on pousse pour une bonification de la Stratégie d'inclusion, nous demandons lors de nos négociations un pourcentage au-delà du 15 % pour rétablir le taux historique de 40 %. Voici une des raisons pour lesquelles le projet 2175 devrait être réalisé. Le projet inclut près de 30 % de logement communautaire, une première dans le quartier.

460 On peut également observer une désindustrialisation du canal de Lachine. Ces deux cartes démontrent une évolution de la vocation industrielle vers une vocation résidentielle. Cette désindustrialisation entraîne une perte d'emplois dans le secteur. Voici une autre raison pour laquelle le projet 2175 devrait être réalisé. Avec des locaux communautaires, il garde près de 70 emplois dans le secteur. De plus, ces cartes démontrent que le terrain en question est le dernier à développer sur le canal de Lachine. Il est donc essentiel que le projet 2175 maximise les retombées positives pour le quartier.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

470 Notre démarche pour le 2175. Ce projet résidentiel mixte présenté par l'OCPM est le fruit de multiples discussions et diverses collaborations avec des citoyens et citoyennes du quartier et les groupes communautaires. Il contribue à l'augmentation du parc de logement communautaire au besoin inquiétant dans le quartier. D'autre part, le pôle communautaire aide à développer un milieu de vie complet et assure la pérennité des groupes du quartier menacés d'éviction.

475 Finalement, par son emplacement stratégique rue Island entre Saint-Patrick et canal de Lachine, ce projet permet la mise en valeur d'une rue qui fait un lien entre le canal et le quartier en facilitant l'appropriation citoyenne du secteur.

480 Il faut noter que nous nous attardons principalement au volet logement social du projet
car cela est au cœur de la mission de notre organisme. Toutefois, le pôle communautaire du
projet 2175 Saint-Patrick est un enjeu majeur pour nous en tant que membre locataire de la
Maison Saint-Charles depuis quinze ans dans les locaux excédentaires de l'École primaire
Charles-Lemoyne.

485 Nous avons été avertis en 2014 d'un plan de rationalisation des bâtiments excédentaires
de la Commission scolaire de Montréal. Il inclut des reprises de locaux et des hausses de loyer.
Nous avons travaillé sur divers scénarios de relocalisation à Pointe-Saint-Charles. Les locaux
accessibles sont rares et le 2175 était devenu à ce jour notre seule option viable pour le projet.

490 Nous soulignons aussi notre appui au projet. Nous considérons que les enjeux actuels
du quartier nécessitent des gestes clairs permettant la construction du logement communautaire.

Mme CHANTELE L'HEUREUX :

495 Nous croyons que le projet 2175 offre une solution à certaines préoccupations et besoins
du quartier. À cet égard, depuis 2014, nous collaborons avec le promoteur, les citoyens, les
groupes citoyens du quartier et l'arrondissement. À travers cette démarche participative, le
promoteur a intégré plusieurs demandes du quartier telles que la porte cochère et aussi la mise
500 en valeur de la rue Island avec sa piétonisation.

Je vais discuter rapidement de notre démarche avec les citoyens et citoyennes parce
que c'est pour eux qu'on veut construire ce projet.

505 En novembre 2014, lors d'une assemblée citoyenne, nous avons présenté une version
préliminaire du projet et les enjeux du contexte. En général, les commentaires ont soulevé les
points suivants.

510 Donc le problème, en effet, n'est pas la construction des condos mais plutôt l'absence de
la construction des logements communautaires. L'accès au canal est garanti par la piétonisation
et l'aménagement de la rue Island. Les résidents veulent rester dans le quartier. Ils veulent des
logements sociaux, et que nous devons travailler ensemble pour la relocalisation du R.I.L. parce
que les citoyens ont besoin de ses services et de son comité logement.

515 À la fin de cette rencontre, les citoyens et citoyennes ont appuyé le projet, ils nous ont
donné le mandat de continuer les démarches afin de faire avancer un projet considéré majeur
pour le quartier.

520 En mars 2015, nous avons participé à la charrette organisée par l'arrondissement sur le
nord du quartier. Pour y amener la vision des citoyens et citoyennes du quartier, nous avons
animé des discussions à l'aide d'une carte mentale. Les résultats sont intéressants car ils
montrent encore une fois un attachement au quartier. Les citoyens ne veulent pas quitter.

525 Finalement, entre mars et septembre 2015, nous avons déposé à l'arrondissement
500 lettres d'appui des citoyens. Donc pour collecter ces 500 lettres-là, nous avons rencontré en
personne chacun de ces citoyens et résidents du quartier, nous leur avons expliqué le projet et
les enjeux. Nous avons aussi répondu à toutes leurs questions et nous avons pu constater
l'enthousiasme autour de la possibilité de construire des logements communautaires au bord du
canal de Lachine, un site considéré exclusivement pour les plus riches.

530

Mme MURIELLE SAUVÉ :

535 Voici pour terminer nos recommandations. Le 2175 Saint-Patrick est le résultat de la
réflexion des citoyens et citoyennes du quartier et des groupes, comme vous avez entendu
tantôt.

LA PRÉSIDENTE :

540 Madame, pouvez-vous parler un petit peu plus lentement? Parce que je m'inquiète pour madame Philibert.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

545 Je pense toujours que je vais manquer de temps.

LA PRÉSIDENTE :

Non, mais c'est parce qu'elle doit tout redire ce que vous dites. Alors c'est difficile.

550 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

555 Puis moi, en plus, je suis vite. Nos recommandations. Le 2175 Saint-Patrick est le résultat de réflexion des citoyens et citoyennes du quartier et des groupes. Voilà pourquoi ce projet intègre la vision des besoins de l'ensemble des parties prenantes. Le R.I.L. reconnaît sa portée et nous l'appuyons parce qu'il répond à des besoins de logement communautaire du quartier et permettra la construction de 78 nouveaux logements communautaires, aidant à améliorer l'accessibilité résidentielle et le maintien du parc de logements existants.

560 La création du pôle communautaire près du canal de Lachine garantit le maintien de l'emploi et la pérennité des groupes du quartier menacés d'expulsion. Ce pôle communautaire, par ses activités, aidera aussi à l'appropriation citoyenne du canal, notamment la population à faible et moyen revenus.

565 L'inclusion d'une part significative de logements sociaux et locaux communautaires amène des éléments pour contrer la gentrification.

570 Le logement communautaire est souvent la seule option pour rester dans le quartier pour les familles avec enfants et ménages à faible et moyen revenus. Ce projet aide à la rétention des familles. Une vraie politique familiale et sociale, ça passe aussi par la protection et la construction de logements collectifs.

Pour cela, ce soir, je vous remercie beaucoup de faire l'OCPM, mais aussi, j'aimerais ça remercier en tout et partout les citoyens, les citoyennes de Pointe-Saint-Charles.

575 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Madame L'Heureux. Des questions?

580 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Premièrement, merci pour votre exposé, très intéressant. On a noté quelque chose à la page 12 de votre mémoire. Vous identifiez quatre recommandations, quatre demandes d'intégrer au projet actuel et vous avez parlé pas mal des trois premières mais on aurait voulu vous questionner au niveau de maintenir la voie de camionnage sur Saint-Patrick.

585 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

Oui.

590 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

595 Vous identifiez ça comme une demande à intégrer au projet actuel. On sait qu'actuellement, il y a beaucoup de camionnage sur Saint-Patrick, donc il y a cette composante-là sur laquelle on aimerait vous entendre parler surtout, mais, mettez-la en relation avec la

question qui a été beaucoup relatée par les participants aux soirées d'information sur l'insonorisation du bâtiment A et le fait que, pour l'instant en tout cas, dans le projet actuel, il n'y a pas de mesure de climatisation. Donc ça fait partie de toute la réflexion qu'on aimerait vous entendre à ce sujet-là : camionnage, bruit, nécessité d'ouvrir les fenêtres et tout cela.

600

Mme MURIELLE SAUVÉ :

C'est sûr et certain je vais répondre ce soir mais il y avait dans le mémoire de la SOCAM demain qui va en parler aussi. C'est sûr que quand on a parlé du projet de logements sociaux sur le bord du canal, on savait qu'il y avait comme du camionnage et tout ça mais avec le projet, toutes les négociations ou quoi, les rencontres qu'on a eues, c'est sûr que les fenêtres, toutes ces choses-là vont répondre à l'insonorisation, les 40-45 décibels du bruit. Ça, en partant, ça a été dit et ça va être fait au projet. Ça, moi je n'ai pas d'inquiétude pour l'instant, on a rencontré le promoteur aussi, monsieur Varin.

605

610

Ensuite, par rapport à la climatisation, c'est sûr que s'il y a de la climatisation en bas au niveau du pôle communautaire, mais en haut, il va y avoir un système de ventilation comme ce projet-là a fait des coops de l'autre côté. Je ne sais pas trop c'est quoi le système, je ne peux pas vous répondre, mais il l'a déjà inclus dans une de ses coops. Ça fait qu'il est capable de nous répondre à ce besoin-là aussi.

615

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

Merci.

620

Mme CHANTELE L'HEUREUX :

Je pense que le changement de vocation, donc la désindustrialisation du canal de Lachine sur la voie Saint-Patrick, ça démontre qu'une voie de camionnage n'est peut-être plus nécessaire dans cet endroit-là.

625

630 Il y a toujours des industries qui sont sur place, donc c'est clair qu'on a besoin de maintenir la voie de camionnage pour ces industries-là, mais je pense que cette désindustrialisation qui est présente sur le site, ça ouvre la porte vraiment à une analyse des alternatives parce qu'elles ne sont pas autant nécessaires sur la rue Saint-Patrick.

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

635 Intéressant. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

640 Écoutez, c'est une question que je veux vous poser, je vais la poser à beaucoup d'intervenants parce qu'on s'est posé beaucoup de questions, c'est sur la gouvernance. Vous, allez-vous devenir locataire ou propriétaire de vos locaux?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

645 Présentement, nous on devient propriétaire.

LA PRÉSIDENTE :

De vos locaux à vous?

650 **Mme MURIELLE SAUVÉ :**

655 Oui, de nos locaux parce qu'on va être... Là, je ne peux pas vous dire combien de groupes qui va aller rester là présentement. On était huit, il y en a peut-être trois, quatre qui restent, je ne sais pas exactement, c'est en négociation. Ça, on ne peut pas...

Il n'y a pas de lettre d'intention, mais il y a deux groupes officiellement qui sont capables d'aller chercher un petit peu plus de fric ou de dépôt pour la mise de fonds. Ça fait que présentement, il va y avoir le GRT et le R.I.L. SOCAM qui peuvent avoir une mise de fonds pour acheter les locaux commerciaux. Mais c'est le pôle communautaire.

660

Puis après, bien c'est sûr qu'on va intégrer des groupes qui veulent bien, certains groupes qui veulent bien venir rester au 2175 mais c'est toujours avec des groupes en négociation. Ou bien, le deuxième étage aussi est commercial, il est commercial aussi, la moitié. Ça fait que c'est sûr qu'il va peut-être y avoir un autre groupe qui va pouvoir venir. Si les gens de la Maison Saint-Charles, certains groupes ne peuvent pas venir parce qu'ils pensent que c'est trop cher ou quoi, on n'a pas fini l'étude au complet mais vous savez...

665

LA PRÉSIDENTE :

670

Oui, oui, vous êtes en négo.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Je suis en négo aussi, puis de l'argent, comment qu'on met et tout ça, on n'a pas signé des... On a une lettre d'intention de devenir propriétaire avec le promoteur mais à partir de là, les chiffres sont peut-être là, mais on va chercher le financement et tout ça, puis après, on va louer, puis la gestion, on va pouvoir faire la gestion, ça c'est sûr.

675

LA PRÉSIDENTE :

680

C'est vous qui allez faire la gestion des locaux commerciaux?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

685

Oui. Parce que la SOCAM...

LA PRÉSIDENTE :

Et des logements sociaux?

690

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Parce que la SOCAM, la société acheteuse...

695

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

700

Mme MURIELLE SAUVÉ :

... elle va être propriétaire avec le GR, plus que c'est elle qui va être propriétaire des logements sociaux en haut, les quatre étages.

705

LA PRÉSIDENTE :

Donc c'est la SOCAM qui devient gestionnaire des logements sociaux...

710

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Propriétaire et gestionnaire. Bien là, gestionnaire de l'ensemble. Parce que nous, on est un groupe communautaire, un organisme sans but lucratif en société acheteuse aussi. Moi, je travaille au R.I.L. SOCAM, j'ai les deux chapeaux. Je suis la directrice mais...

715

LA PRÉSIDENTE :

Ça veut dire qu'on va vous revoir demain?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

720 Oui, demain. C'est pour ça que toutes ces questions-là, je m'attendais de répondre demain, puis je réponds ce soir parce que je les ai, les informations.

LA PRÉSIDENTE :

725 À la lecture des autres mémoires, plusieurs ont eu peur justement que les loyers pour le pôle communautaire soient plus élevés, parce que c'est plus neuf et tout ça, et se demandaient la pérennité de ces locaux-là communautaires?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

730 Quand on regarde le marché présentement pour les locaux, quand on regarde le Nordelec, c'est entre 25 et 27... entre 24 \$ et 27 \$ le pied carré. Ça, c'est sûr et certain. Mais nous, en tant que communautaire, on a *dealé*, on a négocié pour avoir un taux, puis si on met le financement un peu. Ça ne sera pas le prix du marché. En partant, ce n'est pas le prix du
735 marché. Là, on n'a pas fini tout à fait nos chiffres mais ça va être peut-être entre 15-17-18, on ne le sait pas exactement. Mais aujourd'hui, je ne peux pas dire que je vais faire un bail à un organisme à 14,08 \$, je ne le sais pas pour moi-même non plus, mais ça va jouer là-dedans. Il y a toute la gestion, il y a tout ça. Puis le risque aussi de la mise de fonds.

740 **LA PRÉSIDENTE :**

Les frais escalatoires.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

745 Bien c'est ça. Mais on n'est pas là pour alimenter le loyer au marché privé comme les locaux commerciaux.

750 Il faut être raisonnable aussi. Ça, je pense c'est la vision aussi du communautaire, la vision. C'est sûr que s'il y a des gens... Je comprends qu'il y a des gens qui ne veulent pas y aller ou quoi, puis de toute façon, quand on a été évincé de la Maison Saint-Charles, aujourd'hui que je vous parle, nos loyers en 2019-2018, ils vont être le même prix peut-être qu'on va payer au 2175. Ça fait que pour moi, devenir propriétaire, quand tu calcules les années qu'on va construire, ça va peut-être arriver le même prix que la Maison Saint-Charles dans les bâtiments excédentaires de la commission scolaire.

755
760 Quand on voit les chiffres que nous a donnés la commission scolaire – on est encore en négociation pour signer notre bail avec une moins grosse augmentation qu'ils viennent de nous donner – si on s'en va propriétaire, on veut aller propriétaire avec les groupes, oui, c'est parce qu'on était pris, on était dehors peut-être à trois mois d'avis, on avait une éviction. Ça fait que après, tu négocies pour un deux ans, pour un an avec madame Harel, ça va, mais à un moment donné, il va y avoir une fin, ça fait qu'il faut être prêt à faire... Pour pas être dans la rue non plus. Tu ne peux pas donner les services de Pointe-Saint-Charles.

765 Puis moi, en tant que société acheteuse, je ne peux pas sortir de Pointe-Saint-Charles parce que les gens avec qui on fait affaires, c'est les coops, les OSBL, qu'on a construits ici. À 2000 logements, il y a beaucoup de gestion qu'on fait, que le gouvernement nous a donnée, parce que les gens ont besoin d'aide dans le quartier. Si je sors du quartier, ils ne viendront pas, t'sais, je veux dire, il n'y aura plus d'aide de ces loyers sociaux là.

770

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

775

Mme MURIELLE SAUVÉ :

C'est ainsi qu'on l'a pensé.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

780

Je veux juste être sûr d'avoir bien compris. C'est la SOCAM et Bâtir son quartier qui vont être propriétaires?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

785

Pour l'instant, oui. Il va peut-être y avoir d'autres organismes qui vont se greffer, on va voir le financement comment qu'on peut gérer ça ou combien de parts, t'sais. Vous voyez là?

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

790

Donc à court terme, ça va être c'est deux organismes-là qui vont former une entité juridique, donc ils vont être propriétaires, qui va être propriétaire du bâtiment comme tel.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

795

Oui. Mais il peut y avoir d'autres là.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

800

Oui, oui, je comprends.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

805

Puis peut-être le deuxième, ça sera un autre qui sera copropriétaire avec nous. Il y a plein de possibilités mais je ne peux pas...

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

810 Une question parallèle aussi. Est-ce que ça se pourrait que la CSDM revienne un peu sur sa position et soit plus accommodante ou même vous fasse une proposition intéressante quant à rester sur place?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

815 Je vais vous dire que présentement, ce matin, on a rencontré encore madame... Bien on attend une rencontre avec madame Harel Bourdon, en tout cas, les négociations, on va faire une contre-proposition. Mais ça, je ne pense pas que ça revienne au niveau...pas dans le discours présentement que je vous dis. Dans le discours de la commission scolaire aujourd'hui, je vous dis que ça ne reviendra pas en arrière. La seule affaire je peux vous dire, même si nous on
820 partait, on est conscient qu'on est une OSBL, la Maison Saint-Charles, on est conscient que si par hasard on s'en va, puis que la Maison Saint-Charles, on lui obtient le même prix, il y a d'autres organismes – on a fait un sondage dans Pointe-Saint-Charles – il y a d'autres organismes, il y a 37 autres organismes, 40, qui ont besoin de locaux aussi moins chers que qu'est-ce qu'ils paient, comme Familles en action, comme d'autres services juridiques. On sait
825 les prix qu'ils paient. Ils auraient besoin... Ou d'autres organismes plus petits qui pourraient payer moins cher à la Maison Saint-Charles.

830 Nous, on lutte pour être propriétaire pour là, mais aussi garder la Maison Saint-Charles pour les gens qui en ont besoin aussi d'autres groupes communautaires. Parce que si nous on part, il faut avoir un autre groupe parce que ça va coûter trop cher pour les autres. On est conscient de ça. On travaille au niveau de tous les groupes communautaires aussi à la Maison Saint-Charles pour obtenir une satisfaction pour tout le monde, pour qu'on soit bien. On n'est pas les seuls qui a besoin de locaux aussi. On y tient à la Maison Saint-Charles aussi, on ne veut pas la démembrer comme la commission scolaire.

835

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Je ne sais pas si c'est juste une petite coquille ou une mauvaise compréhension, dans votre document à la page 14, en haut, le premier paragraphe, vous mentionnez :

840

« Deuxièmement, nos préoccupations portent sur la perte de logements sociaux et communautaires dans le parc résidentiel du quartier. »

845

Est-ce que ce n'est pas plutôt du locatif privé qui disparaît? Parce que je ne vois pas comment des logements sociaux et communautaires peuvent disparaître?

LA PRÉSIDENTE :

Page 14.

850

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Page 14, le premier paragraphe qui commence par « Deuxièmement ».

855

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Oui.

860

Mme CHANTELLE L'HEUREUX :

Oui. Donc c'est la part des logements sociaux, c'est ça, qui sera réduite.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

865

O.K., c'est la proportion.

Mme CHANTELLE L'HEUREUX :

870 En effet, c'est vrai que dans les types d'habitation que j'ai mentionnés tantôt, il y a eu une
analyse des permis reçus entre les années 2000 et 2010 et ça démontre qu'il y a eu une grosse
perte de logements locatifs privés. Donc c'est à moins 10 %. Mais il y avait une augmentation de
15 % de logements communautaires, mais si on parle de logements locatifs, c'était vraiment
juste une augmentation de 5 % comparé aux logements de copropriété qui étaient à 94 %
d'augmentation.

875

LA PRÉSIDENTE :

Une dernière puis, demain, on va recommencer.

880

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Est-ce que vous avez un mot ou une considération à dire sur les dimensions des unités
qui sont proposées dans le projet, à savoir une chambre qui est 626 pieds carrés, deux
chambres qui est 840.

885

Mme MURIELLE SAUVÉ :

890 Les pieds carrés, c'est vraiment AccèsLogis. C'est le barème d'AccèsLogis. C'est
vraiment ça, tu ne peux pas aller en plus bas que ça. Exactement, les prix... Pas les prix, les prix,
c'est AccèsLogis. Ça peut être un 3 1/2 logement abordable mais c'est le programme
d'AccèsLogis dans les logements sociaux.

LA PRÉSIDENTE :

895

On voulait juste s'assurer qu'il y avait des balises.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

900 50 %, subventionné à 25 % la subvention. Puis l'autre, c'est du logement abordable pris à 95 % du loyer médian.

LA PRÉSIDENTE :

905 Merci beaucoup, Mesdames.

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Merci.

910 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Kwon et madame Martine Laurin pour la Société Logique. Bonsoir! La parole est à vous.

915 **Mme MARTINE LAURIN :**

Bonsoir! Nous sommes ici, vous nous avez nommées mais je le refais. Anna Kwon, ma collègue et, moi-même, Martine Laurin.

920 Ce soir, pour faire valoir nos préoccupations en matière d'accessibilité universelle cette fois pour, bien entendu, le projet immobilier 2175 Saint-Patrick. Nous représentons Société Logique, qui est une entreprise d'économie sociale, qui regroupe des professionnels en architecture et en urbanisme, spécialisée sur la question justement de l'accessibilité universelle.

925 Nos deux principales activités sont la promotion du concept d'accessibilité universelle, ce qu'on fait ce soir entre autres et la consultation en aménagement, que ce soit en architecture ou en aménagement ou en urbanisme.